



HAL
open science

Modalités et enjeux de la polémique autour de Tacite dans la correspondance de Juste Lipse et de Marc-Antoine Muret

Lucie Claire

► To cite this version:

Lucie Claire. Modalités et enjeux de la polémique autour de Tacite dans la correspondance de Juste Lipse et de Marc-Antoine Muret. *Conflits et polémiques dans l'épistolaire*, 2015. hal-03428745

HAL Id: hal-03428745

<https://hal-u-picardie.archives-ouvertes.fr/hal-03428745>

Submitted on 15 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Modalités et enjeux de la polémique autour de Tacite dans la correspondance de Juste Lipse et de Marc-Antoine Muret

Lucie Claire, École Pratique des Hautes Études

Si l'histoire des textes a pour habitude de célébrer en Juste Lipse le *sospitator Taciti*, elle a en revanche passablement oublié le nom de son maître, le français Marc-Antoine Muret¹, qui consacra lui aussi une grande partie de sa carrière à l'œuvre de l'historien latin. En disciple peu scrupuleux, Lipse semble avoir été le premier à vouloir sous-estimer l'apport des travaux de Muret à ses propres recherches textuelles. En effet, dans sa lettre autobiographique du 1er octobre 1600², il dresse la liste des humanistes qu'il fréquenta lors du séjour qu'il effectua à Rome entre 1568 et 1570³. L'avant-dernière place accordée à Muret semble éloquent : Lipse cherche à minimiser l'importance du lien qui l'unit jadis au professeur réputé du *Studium Urbis*. Pourtant, la correspondance échangée par les deux hommes pendant mais surtout après le séjour italien de l'humaniste brabançon éclaire leurs relations d'une tout autre lumière : leurs lettres témoignent dans un premier temps d'une amitié réelle, nourrie par une passion commune pour la philologie et l'étude des écrivains de l'Antiquité gréco-latine, parmi lesquels l'auteur des *Annales* tient une place de choix. Mais en 1574, la publication de l'édition lipsienne des œuvres de Tacite vient introduire une rupture dans la nature de cet échange épistolaire. La défiance succède alors à l'admiration mutuelle, puisque le problème de l'influence de Muret sur la critique lipsienne se pose et est posé par Muret lui-même, qui revendique pour lui la paternité de certaines leçons retenues par Lipse dans son édition tacitéenne. Bien que la polémique entre les deux hommes se développe sur différents supports, comme les *Variae lectiones* de Muret ou encore le second des *Electorum libri* de Lipse⁴, la correspondance va devenir son terrain d'expression privilégié. Je voudrais essayer de montrer comment la lecture croisée des lettres échangées par Muret et Lipse permet de mieux préciser les modalités et les différents niveaux d'enjeux de cette polémique entre les deux humanistes.

Une correspondance d'humanistes

Naissance et circonstances de la correspondance

Après cinq années passées au *Collegium Trilingue* de Louvain, le jeune Lipse, âgé de vingt et un ans, part pour Rome au mois d'août 1568, afin de remplir les fonctions de secrétaire auprès du cardinal de Granvelle. Il va y demeurer jusqu'en avril 1570. José Ruyschaert a bien décrit

¹ Les études sur cet humaniste, longtemps négligé par la critique, connaissent actuellement un renouveau, comme en témoignent deux ouvrages récents : Muret Marc-Antoine, *Juvenilia*, éd. par V. Leroux, Genève, Droz, 2009 et Girot Jean-Eudes, *Marc-Antoine Muret. Des Isles fortunées au rivage romain*, Genève, Droz, 2012. Ils ne dispensent cependant pas de la lecture de l'étude, ancienne mais toujours utile, de Dejob Charles, *Marc-Antoine Muret. Un professeur français en Italie dans la seconde moitié du XVIe siècle*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 (1re édition Paris, 1881).

² 00 10 01 (= 2874, *ILE* XIII), l. 92-94. Les références de la correspondance de Lipse sont données d'après l'édition des *Iusti Lipsi Epistolae* (= *ILE*), Bruxelles, Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België, 1978-... Sur cette lettre autobiographique, cf. Enenkel Karl, « Humanismus, Primat des Privaten, Patriotismus und Niederländischer Aufstand : Selbstbildförmung in Lipsius' Autobiographie », dans *Lipsius in Leiden*, éd. par K. Enenkel et C. Heesakkers, Voorthuizen, Florivallis, 1997, p. 13-45.

³ Sur ce séjour, cf. Ruyschaert José, « Le séjour de Juste Lipse à Rome (1568-1570) d'après ses *Antiquae Lectiones* et sa correspondance », *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, XXIV, 1947-1948, p. 139-192.

⁴ Le chapitre XXIII, intitulé *Cum viro magno amica velitatio. Et adversus calumniatores dicta quaedam*, est une attaque à peine voilée contre Muret.

les activités qui occupent l'étudiant pendant son séjour⁵ : je ne m'y attarderai donc pas et me contenterai de rappeler que Lipse profite de son temps libre pour découvrir les trésors archéologiques et manuscrits de la ville, ainsi que pour rencontrer quelques humanistes de renom, parmi lesquels Muret, l'une des figures dominantes de la scène intellectuelle romaine. C'est d'ailleurs autour d'une lettre – à valeur toute programmatique – que se nouent les relations entre les deux hommes : le professeur de Lipse à Louvain, Cornelius Wouters, n'a pas manqué de préparer à l'intention de Muret une lettre de recommandation disposant heureusement ce dernier envers son protégé⁶. La correspondance entre Muret et Lipse naît à la faveur de cet épisode romain. Toutefois, les occasions de se rencontrer à Rome ne manquent pas aux deux savants, sauf quand Muret se retire dans la villa de son protecteur le cardinal Hippolyte d'Este à Tivoli pour fuir les chaleurs estivales : nulle surprise donc à ce qu'une part infime de la correspondance des deux hommes remonte à la période du séjour romain de Lipse. Leur commerce épistolaire se déploie et donne toute sa mesure une fois que l'éloignement géographique le rend nécessaire pour maintenir le lien d'amitié que Muret et Lipse ont tissé en Italie.

Présentation du corpus

Le total des lettres échangées par les deux hommes s'élève à onze : sept sont envoyées par Lipse à Muret⁷ et quatre par Muret à Lipse⁸, à l'intérieur d'un arc temporel qui s'étend du 15 août 1569 au 8 février 1580. Si deux de ces onze lettres sont rédigées pendant la résidence romaine de Lipse, les neuf autres sont écrites quand Lipse est retourné dans sa patrie. Le texte de ces lettres est bien connu, puisqu'il a été établi à l'occasion de l'édition de la correspondance de Lipse, qui comprend également sa correspondance passive, en l'occurrence les lettres de Muret. Signalons cependant que les différentes éditions posthumes de la correspondance de Muret incluaient déjà trois des quatre lettres composées par l'humaniste⁹.

D'autres lettres cependant ne laissent pas d'être pertinentes pour l'étude de la polémique autour de Tacite qui oppose les deux hommes. En effet, certaines lettres rédigées par Muret ou Lipse à une tierce personne apportent des éléments d'information de premier ordre : le différend déborde la simple correspondance entre Muret et Lipse et s'invite dans des lettres destinées à leurs amis communs, comme Plauto Benci¹⁰ et Christophe Plantin, qui deviennent des témoins privilégiés, voire des confidents, du conflit qui déchire les deux savants. Au total, dix lettres viennent compléter le corpus retenu pour la présente étude : six de Lipse, éditées évidemment elles aussi dans la correspondance de l'humaniste¹¹, et quatre de Muret, qui se lisent tantôt dans les éditions de la correspondance de ce dernier¹², tantôt dans l'article évoqué

⁵ Ruyschaert J., « Le séjour de Juste Lipse... », art. cit., en particulier p. 139-154.

⁶ Muret, *Epistolae*, I, 48. Sauf mention contraire, les références aux écrits de Muret sont données dans l'édition la plus courante des œuvres complètes de l'humaniste : Muret Marc-Antoine, *Opera omnia*, éd. par C.H. Frotscher, Leipzig, 1834-1841, réimpression Genève, Slatkine Reprints, 1971, 3 vol.

⁷ 69 08 15 (= 5, *ILE I*) ; 69 08 31 (= 7, *ILE I*) ; 70 09 17 (= 8, *ILE I*) ; 70 09 20 (= 11, *ILE I*) ; 71 07 06 (= 13, *ILE I*) ; 76 04 01 (= 65, *ILE I*) ; 79 10 30 (= 102, *ILE I*).

⁸ 69 08 21 (= 6, *ILE I*) ; 76 05 19 (= 66, *ILE I*) ; 76 09 05 (= 74, *ILE I*) ; 80 02 08 (= 107, *ILE I*).

⁹ Muret, *Epistolae*, II, 1 ; III, 73 et 74. La lettre du 19 mai 1576 est restée manuscrite jusqu'à ce qu'elle soit publiée par Ruyschaert J., « Le séjour de Juste Lipse... », art. cit., lettre 15.

¹⁰ Élève, puis ami de Muret, qui se lia avec Lipse pendant son séjour romain et entra dans la Compagnie de Jésus en 1570.

¹¹ 75 10 18 (= 60, *ILE I*) ; 81 11 24 (= 182, *ILE I*) ; 82 08 05 (= 218, *ILE I*) ; 84 04 05 B (= 329, *ILE II*) ; 84 04 05 E (= 330, *ILE II*) ; 84 04 05 W (= 332, *ILE II*).

¹² Muret, *Epistolae*, I, 49 (à Cornelius Wouters) ; III, 73 (à Christophe Plantin).

plus haut de J. Ruysschaert¹³. En outre, deux de ces quatre lettres sont rééditées dans la récente monographie de Jean-Eudes Girot consacrée à Muret¹⁴. Ces dix lettres couvrent une période un peu plus vaste que les précédentes, puisqu'elles vont du 3 avril 1570 au 5 avril 1584.

Menues nouvelles et affinités tacitéennes

Si les onze lettres échangées par les deux hommes évoquent, de près ou de loin, la question de Tacite, elles font également la part belle à d'autres nouvelles, échos de la vie quotidienne de Lipse et Muret, où l'érudition la plus fine côtoie des préoccupations moins savantes : les problèmes de santé¹⁵ alternent avec les nécrologies¹⁶, les discussions philologiques¹⁷, les recommandations de collègues arrivant à Rome¹⁸, l'échange de conseils et de louanges sur leurs publications respectives¹⁹ et enfin les informations portant sur leurs fréquentations communes²⁰. Toutes ces menues nouvelles constituent l'escorte du sujet lancinant de la correspondance des deux humanistes : Tacite. Muret et Lipse en effet partagent un goût prononcé pour l'étude de l'Antiquité, et en particulier pour trois écrivains, dont le nom revient à plusieurs reprises sous leur plume : Plaute, Sénèque et Tacite. De fait, leur intérêt pour ces trois auteurs excède largement le cadre de leur correspondance, notamment pour Tacite. Ainsi, Muret commence la lecture de l'historien dès janvier 1562, date à laquelle il achète à Paris un exemplaire de l'édition gryphienne de 1542 lors de la venue en France du cardinal d'Este à l'occasion du colloque de Poissy. Cet exemplaire personnel de Muret est par chance conservé à la Bibliothèque nationale de Rome et regorge d'annotations autographes, qui vont parfois jusqu'à saturer la page²¹. Ce témoin d'une lecture assidue de Tacite porte la trace des recherches murétiennes sur le texte, la langue et la valeur historique des *Annales* et des *Histoires*. Cette inclination tacitéenne culmine en novembre 1580, quand Muret obtient finalement²² l'autorisation de pouvoir commenter dans le cadre de son cours de rhétorique les *Annales*. La même année, le professeur procure une édition du premier livre des *Annales*, probablement destinée à un public étudiant. Quant à Lipse, pour des raisons de chronologie transparentes, son attachement à Tacite est plus tardif. Si sa première grande édition de Tacite remonte à 1574, il apparaît évident que sa découverte de l'historien latin est antérieure à cette date. Ses recherches sur le texte des *Annales* et des *Histoires* semblent prendre naissance lors de son séjour romain : il a alors accès à des manuscrits, notamment à la bibliothèque

¹³ Ruysschaert J., « Le séjour de Juste Lipse... », art. cit., lettres 5 (à Cornelius Wouters), 12 (à Claude Dupuy), 24 (à Christophe Plantin) et 27 (à Jean Chifflet).

¹⁴ C'est le cas des lettres à Claude Dupuy et à Jean Chifflet, p. 375-376 et 478-479.

¹⁵ 70 09 17 (= 8, *ILE I*), l. 10-12.

¹⁶ 70 09 17 (= 8, *ILE I*), l. 47-48.

¹⁷ 71 07 06 (= 13, *ILE I*), l. 39-83.

¹⁸ 71 07 06 (= 13, *ILE I*), l. 91-100.

¹⁹ 69 08 31 (= 7, *ILE I*), l. 44-53 (à propos de la parution en 1569 des quatre premiers livres des *Variae lectiones* de Lipse chez Plantin) ; 70 09 20 (= 11, *ILE I*), l. 7-14 (Lipse évoque la préparation de la nouvelle édition de ses *Variae lectiones*) ; 80 02 08 (= 107, *ILE I*), l. 9-12 (Muret affirme avoir beaucoup aimé les *Electorum libri* ; il attend les *Saturnalia* et surtout le *De uita et scriptis Senecae* annoncés par Lipse).

²⁰ 69 08 15 (= 5, *ILE I*), l. 19-27 (à propos de Paul Manuce et de Plauto Benci).

²¹ Cote 71 2 C 16. On y lit sur la page de titre l'inscription autographe suivante, témoin de l'achat de l'humaniste : *Emtus Lutetiae an. CIOICLXII. Mense Ian. assib. XII.*

²² Il réclamait cet auteur depuis plusieurs années. Voir par exemple le témoignage de sa lettre de 1572 à Claude Dupuy, dans laquelle il expose à son correspondant que les cardinaux Sirlet et Alciat refusent de le laisser commenter Tacite. Pour le texte de cette lettre cf. Nollac Pierre de, « Lettres inédites de Muret », dans *Mélanges Graux*, Paris, Ernest Thorin, 1884, lettre III, p. 388-390 ou Girot J.-E., *Marc-Antoine Muret...*, op. cit., p. 381-384. Le premier fait remonter la lettre au 7 avril 1572 (avec des incertitudes), le second au 2 novembre de la même année.

Vaticane²³. En outre, dans le milieu romain de l'époque, les discussions devaient souvent tourner autour de la correction du texte taciteen : Fulvio Orsini, qui appartient au même réseau que Muret et Lipse, commet lui aussi quelques considérations sur le texte de Tacite, à dominante philologique²⁴. Nulle surprise donc à ce que, lorsque Lipse quitte Rome, les échanges épistolaires continuent à se faire le relais de ces discussions savantes autour du texte de Tacite.

Le miroir d'un conflit

Cependant, Tacite passe rapidement du statut de sujet privilégié à celui de pomme de discorde dans la correspondance entretenue par les deux humanistes. Je me propose maintenant de retracer les grandes lignes de cette polémique, marquée par trois étapes fortes.

L'émulation philologique

Dans un premier temps, la relation épistolaire vient seulement prolonger les entretiens romains de Lipse et de Muret, voire s'y substituer. Pour reprendre la célèbre formule de Cicéron, les lettres ne sont alors que des « conversations entre amis éloignés », *amicorum colloquia absentium*²⁵. Cette période initiale de la correspondance des deux humanistes recouvre les six premières lettres du corpus, du 15 août 1569 au 6 juillet 1571. Les signes d'une cordialité et d'une amitié partagées y abondent, pour ne rien dire de la fréquence des missives. Ainsi, Lipse évoque la présence permanente de Muret à ses côtés depuis son départ de Rome : « je n'ai passé aucun jour, que dis-je, aucune heure sans me souvenir de toi avec le plus grand bonheur », *nullum mihi non diem, sed horam sine tui iucundissima memoria traduci*²⁶. Muret ne demeure pas en reste : la seule lettre qu'il adresse à Lipse durant cette période témoigne elle aussi de la joie de partager l'affection d'un homme tel que Lipse²⁷. D'ailleurs, il ne manque pas de féliciter Cornelius Wouters de son brillant disciple dans une lettre datée du 3 avril 1570 qu'il confie à Lipse lorsque ce dernier quitte la ville éternelle²⁸. Les deux correspondants échangent également quelques corrections textuelles, notamment à propos de sept passages des *Annales*²⁹ et des *Histoires*³⁰ dans la lettre du 6 juillet 1571. Muret ne prend pas la peine de répondre à cette lettre (ou sa réponse n'a pas été conservée par Lipse). Les relations épistolaires entre les deux hommes s'interrompent alors pendant près de cinq ans et reprennent à la faveur d'une lettre froide et brève envoyée par Lipse à Muret le 1er avril 1576, qui marque le début de la seconde étape de leurs relations épistolaires. Entre-temps, est survenu un événement majeur : la sortie des presses plantiniennes du Tacite lipsien, dans les *Notae* duquel le nom de Muret n'apparaît qu'une seule fois³¹.

La rupture

²³ Ruysschaert José, *Juste Lipse et les Annales de Tacite. Une méthode de critique textuelle au XVIe siècle*, Louvain, Bibliothèque de l'Université, 1949, p. 26-36.

²⁴ Orsini Fulvio, *Fragmenta historicorum [...]*, Anvers, Christophe Plantin, 1595, en particulier p. 423-463 pour Tacite.

²⁵ Cic., *Phil.*, II, 4, 7.

²⁶ 70 09 17 (= 8, *ILE I*), l. 8-9.

²⁷ 69 08 21 (= 6, *ILE I*), l. 1-23.

²⁸ Muret, *Epistolae*, I, 49.

²⁹ Dans l'ordre : Tac., *Ann.*, XIII, 22, 1 ; XIV, 20, 3 ; XV, 18, 2 ; XV, 23, 2 et XIV, 15, 4.

³⁰ Tac., *Hist.*, III, 13, 1 et V, 8, 1.

³¹ À la p. 720. Lipse fait également allusion à l'humaniste – mais sans le nommer – à la p. 711.

Avec cette parution, l'ère du soupçon commence pour Muret, même s'il ne s'en ouvre pas aussitôt directement à Lipse, qui a sans doute eu écho des réactions de son ami par leurs connaissances communes. L'humaniste brabançon brise la glace le premier, puisque sa lettre du 1er avril 1576 prend la peine d'assurer Muret de son amitié, sans céder néanmoins aux habituels épanchements. La réponse de Muret ne se fait pas attendre. Le 19 mai³², il écrit à Lipse pour insister lourdement sur la primauté de certaines corrections que son élève s'attribue. La rupture est consommée et en dépit de ses protestations d'amitié, Muret lance un ultimatum à son ancien émule : « Même s'il t'en coûte, j'exige de ta part, s'il te plaît, que tu réclames à Plantin le onzième livre des mes *Variae lectiones* pour l'examiner », *Peto a te, etiam si pateris, te oro, ut undecimum librum variarum lectionum mearum a Plantino inspiciendum roges*³³.

Ces *Variae lectiones* sont des mélanges critiques, dont les huit premiers livres ont vu le jour en 1559 à Venise. Au moment où Muret écrit à Lipse, il prépare pour l'imprimeur Christophe Plantin une édition corrigée et augmentée de cette œuvre. Le premier chapitre du onzième livre de ses *Variae lectiones* – finalement publié en l'état – que Muret a d'ores et déjà confié à Plantin s'ouvre sur des accusations de plagiat à peine voilées à l'égard de Lipse, cité nommément : en d'autres termes, Muret propose à celui-ci de faire amende honorable ou bien de rendre publics ses propos, jusque là confinés dans le cadre privé de la correspondance.

Quelle attitude adopte Lipse ? On sait qu'il a répondu le 1er juillet à la lettre de Muret datée du 19 mai³⁴, mais cette lettre n'est malheureusement pas conservée. Cependant, une seconde lettre de Muret, rédigée le 5 septembre, est connue et permet de comprendre que Lipse avait sans doute protesté de sa bonne foi philologique dans sa réponse. En effet, bien que le ton de Muret soit un peu plus apaisé dans cette lettre, ce dernier renouvelle ses exigences et demande à Lipse de corriger le chapitre initial du onzième livre de ses *Variae lectiones* afin d'éviter tout conflit entre eux.

Une réconciliation avortée

Après un silence long de trois années³⁵, Lipse ouvre la voie à la réconciliation : il demande finalement à corriger le texte des premiers chapitres du onzième livre des *Variae lectiones* de Muret³⁶. Ce dernier accepte cette proposition, renouvelle ses déclarations d'amitié et explique ce qui l'a poussé à se fâcher avec son cher Lipse :

Comme il arrive en général aux amants, une sorte de jalousie m'était venue, car certains autres individus, desquels en général nous nous moquions parfois et nous riions, et qui assurément, quand tu étais ici, ne t'aimaient pas autant que moi : mais si tu veux entendre la vérité, ils ne t'aiment même pas à présent, ceux qui parmi eux sont encore en vie ; ces individus donc, je supportais, avec un sentiment d'injustice, que tu les nommes plus souvent et avec plus d'estime que moi, moi devant qui tu les méprisais en général.

*Quod inter amantes solet, zelotypia me quaedam incusserat, quod alios quosdam, de quibus inter nos ridere interdum et iocari solebamus, et qui certe te, cum hic esses, non ex aequo mecum amabant : si verum audire vis, ne nunc quidem amant, qui ex eis superstites sunt ; eos igitur subiniquo animo ferebam a te et saepius et honorificentius quam me, prae quo illos contemnere solebas, nominari.*³⁷

³² 76 05 19 (= 66, *ILE I*), l. 4-14.

³³ 76 05 19 (= 66, *ILE I*), l. 14-16.

³⁴ 76 09 05 (= 74, *ILE I*), l. 2.

³⁵ Il est possible que ce silence trouve son origine dans la guerre qui ravage alors les Pays-Bas et qui ne facilite pas la correspondance avec une ville catholique telle que Rome.

³⁶ 79 10 30 (= 102, *ILE I*), l. 18-20.

³⁷ 80 02 08 (= 107, *ILE I*), l. 4-9.

La raison vaut ce qu'elle vaut et a au moins le mérite de mettre un terme à la polémique autour de Tacite dans la correspondance des deux humanistes. Cette lettre du 8 février 1580 est en effet la dernière que Muret et Lipse échangent. Le différend, né du commerce épistolaire, semble également y avoir trouvé sa fin.

Pourtant, la réconciliation est très éphémère et la polémique se prolonge, toujours sur le même terrain. Le jour même où Muret écrit à Lipse pour prendre acte de la décision de ce dernier de corriger ses *Variae lectiones*, il rédige une seconde lettre à l'attention de son imprimeur, Plantin, pour lui demander de publier tel quel son ouvrage³⁸. Le procédé manque clairement d'élégance et signale qu'en dépit de ses protestations, Muret souhaite bel et bien rendre la polémique publique. De fait, à partir de cette date, Muret et Lipse continuent à se déchirer autour de Tacite, mais ne s'en ouvrent plus jamais l'un à l'autre. Ils passent dorénavant toujours par un correspondant tiers, chargé parfois de transmettre le message au principal intéressé. Dans cette dernière étape du conflit, l'échec de la réconciliation est patent. Cependant, la position adoptée par l'un et l'autre des épistoliers diffère.

Muret, conformément à sa volonté de rendre le conflit public, fait tout pour exacerber ce dernier dans ses lettres. Il semble bien s'être juré de ne rien épargner à Lipse, puisque dans une lettre du 7 juillet 1582, il propose à Jean Chifflet de publier à titre posthume les notes que son frère Claude a rédigées sur Tacite et qu'il a communiquées à Lipse lors du passage de ce dernier à Dole³⁹. L'animosité de Muret éclate au grand jour et ses mots se font violents à l'égard de Lipse, qu'il ne prend même plus la peine d'appeler par son nom :

Voici mes exigences à ton égard : tu m'écris que ce venteux héraut de sa propre gloire a souvent avoué à ton frère qu'il m'avait emprunté l'émendation de nombreux passages de Tacite ; fais en sorte que cela soit attesté quelque part publiquement par tes mots ou par ceux de ton frère, si d'aventure cela pouvait inspirer de la honte à cet individu.

*A te peto ut, quod ad me scribis ventosum illum laudum suarum praeconem saepe illi fassum esse de multis Taciti locis, quorum emendationem a me accepisset, id vel tuis vel fratris tui verbis alicubi publice testatum relinquas, si forte ei pudor incuti possit.*⁴⁰

La guerre est déclarée et Muret met bien l'accent sur la dimension publique qu'il entend donner au conflit. Nous verrons plus tard comment interpréter cette attitude.

Inversement, dans les lettres que Lipse compose après le 8 février 1580, il cherche incontestablement à atténuer le différend qui l'oppose à son ancien ami et à se donner le beau rôle dans cette histoire, comme l'attestent au moins quatre extraits de sa correspondance⁴¹, dont voici une illustration :

La mort de Muret, si elle est avérée, m'a causé du chagrin ; nos petites rivalités m'ont fait rire. En général, les études ont pour conséquence d'accroître facilement la jalousie. Et je m'en suis plaint à lui dans mes lettres : ce qu'il m'a écrit, tu le verras, toi et d'autres gens, si je le publie. Il dit qu'il s'est trouvé mal⁴², sous prétexte que je le louais plus chichement, que je le convoquais dans mes *Questions épistolaires* plus rarement que ceux qui m'aiment moins⁴³. Voici ma faute. Si elle était de taille ou si je prenais exemple sur la vanité de certains, la lettre en question aurait volé d'un bout à l'autre de l'Europe

³⁸ Muret, *Epistolae*, III, 73.

³⁹ Sur ce séjour dolois et la dette de Lipse à Claude Chifflet, voir Ruyschaert J., *Juste Lipse et les Annales...*, *op. cit.*, p. 144-154.

⁴⁰ Ruyschaert J., « Le séjour de Juste Lipse... », art. cit., lettre 27, p. 190 et Girot J.-E., *Marc-Antoine Muret...*, *op. cit.*, p. 479.

⁴¹ 82 08 05¹ (= 218, *ILE I*), l. 40-46 ; 84 04 05 B (= 329, *ILE II*), l. 15-22 ; 84 04 05 E (= 330, *ILE II*) ; 84 04 05 W (= 332, *ILE II*), l. 20.

⁴² Cf. 80 02 08 (= 107, *ILE I*), l. 4-9.

⁴³ Lipse Juste, *Epistolicarum quaestionum libri V*, Anvers, Christophe Plantin, 1577. Les lettres suivantes – fictives – sont adressées à Muret : I, 6 (sur un passage de Tite-Live) ; III, 14 (sur plusieurs vers de Lucilius chez Nonius Marcellus) ; IV, 15 (sur des vers de Juvénal) ; V, 15 (sur le *Panegyrique de Trajan*).

depuis longtemps déjà, lettre qui m'honore et dont il rougit. Mais jusqu'à présent mon esprit a résisté, et d'ailleurs résistera.

*De Mureti morte, si ea est, dolui : de aemulatiunculis, risi. Habent hoc omnino studia, ut facile gignant rivalitatem. Et exostulavi cum eo per litteras : quid rescripserit, videbis tu et o[mn]nes gentes, si prodam. Aegre sibi fuisse ait, quod parcius sese laudarem, rarius in Epistolicis adfarer, quam quosdam qui me minus amant. Ecce culpam. Si tanti esset, aut si vanitatem quorundam imitarer, volasset epistola ea iam pridem p[er] Europam, epistola in me honorifica, in ipsum subcontumeliosa. Sed adhuc firmior mihi mens, et porro erit.*⁴⁴

Lipse et Muret n'ont été aux prises que de quelques *aemulatiunculae* (le diminutif est une création lipsienne qui revient à deux reprises sous la plume de l'humaniste⁴⁵). Si hostilité il y a, elle se trouve uniquement du côté de Muret : les sentiments de Lipse sont toujours restés empreints d'une tendre affection, audacieusement comparée au feu dans une autre lettre⁴⁶, image traditionnelle de la passion. Enfin, Lipse se refuse – sous-entendre peut-être contrairement à Muret – à dévoiler à l'Europe des lettres les dessous de leur correspondance, afin de ne pas ternir la réputation de son ami.

La mort de Muret, le 5 juin 1585, vient mettre un point final à cette polémique, où l'ancienne amitié, pourtant si souvent convoquée, n'a pu trouver un terrain d'entente. Lipse lui-même taira cette question dans ses lettres ou ailleurs.

Enjeux

L'intérêt de la lecture croisée de cette correspondance ne se borne cependant pas à livrer un calendrier fidèle et minutieux des différentes sautes d'humeur de Muret et de la constance affichée de Lipse. Son analyse permet également de saisir les enjeux réels de cette polémique, dont les différentes dimensions viennent s'entrelacer subtilement au fil des lettres : philologique, éditoriale, humaine et littéraire.

La paternité des leçons

L'enjeu philologique est celui qui ressort le plus nettement de cette lecture croisée de la correspondance des deux hommes, où la polémique naît de la question de la primauté des trouvailles textuelles. La raison initiale du conflit est bien de savoir qui, de Lipse ou de Muret, est le « père » de certaines leçons avancées dans l'édition lipsienne. De fait, dans le premier chapitre du livre XI des *Variae lectiones*, Muret parle de ses leçons comme de ses filles. Il file l'image et le terme de paternité retrouve alors tout son sens propre :

Mais rien ne trompa mon attente autant que ce point : la conjecture, par laquelle moi-même je trouvais grâce surtout à mes propres yeux, que très souvent j'avais montrée à des hommes très érudits, que j'embrassais comme ma petite fille, à savoir qu'on devait lire *gnarum id Caesari* là où tous avant moi avaient lu sans aucun sens *C. Nauum id Caesari*, cette conjecture donc était venue aussi à l'esprit de Lipse⁴⁷. Or, je pensai qu'il m'arrivait la même chose qu'aux nombreux pères qui, pendant qu'ils gardent trop longtemps à la maison leurs filles adultes, nubiles et auxquelles ils négligent de chercher une situation, obtiennent que pendant ce temps, elles se cherchent un mari elles-mêmes.

⁴⁴ 82 08 05¹ (= 218, *ILE I*), l. 40-46, adressée à Franciscus Modius (Würzburg). La nouvelle de la mort de Muret est erronée, puisque l'humaniste s'éteint le 5 juin 1585. Le détachement avec lequel Lipse accueille cette information peut néanmoins surprendre.

⁴⁵ Une troisième occurrence du diminutif – qui ne concerne pas le différend avec Muret – se trouve dans la lettre 82 10 08 S² (= 236, *ILE I*), l. 14.

⁴⁶ 84 04 05 E (= 330, *ILE II*), l. 10-14

⁴⁷ Tac., *Ann.*, I, 5, 2. En effet, les éditions modernes attribuent cette brillante correction à Lipse et non à Muret.

*Sed nihil mihi tam praeter opinionem accidit, quam eam coniecturam, qua ipse mihi praecipue placebam, quam eruditissimis hominibus saepissime ostentaueram, quam ut filiolum amplexabar meam, legendum esse, Gnarum id Caesari, ubi ante me omnes nullo sensu legerant, C. Nauum id Caesari, eam Lipsio quoque in mentem uenisse. Cogitavi autem idem mihi euenisse, quod multis patribus, qui, dum adultas ac nobiles filias nimium diu domi habent eisque conditionem quaerere negligunt, efficiunt interdum, ut ipsae sibi maritos quaerant.*⁴⁸

Le rapport à la philologie se fait affectif chez Muret. Cependant, il est évident que les protestations de Muret visant à faire éclater la vérité au grand jour sont sans doute aussi motivées par un désir de reconnaissance de ses qualités de philologue.

Aspects éditoriaux

Derrière cette dimension philologique, incontestable, se cachent d'autres niveaux d'enjeux. L'aspect éditorial de la polémique me semble notamment primordial. En effet, la correspondance de Lipse et de Muret ne dit pas tout : en 1574, Lipse fait paraître chez Plantin son Tacite. Cependant, c'est Muret que l'imprimeur avait pressenti pour une telle édition depuis plusieurs années, au point que Plantin cherche encore à convaincre Muret de lui donner sa propre version du texte quelques semaines avant la publication du Tacite lipsien, comme il le confie lui-même dans sa lettre du 19 juin à Jean Grave⁴⁹ :

Mais je souhaite savoir où en est le Tacite du même monsieur Muret et quand donc tu espères que nous l'aurons entre les mains. Car cet écrivain, sous prétexte qu'il n'est disponible à la vente nulle part, une foule d'hommes savants et cultivés me presse depuis longtemps et souvent de l'imprimer ; je ne désirais rien d'autre que quelque homme savant m'en donne une édition révisée [...] et émondée. C'est pourquoy, comme j'avais compris à la lecture de tes précédentes lettres adressées aussi bien à moi qu'à monsieur Willems⁵⁰ que l'écrivain en question avait été émondé et pourvu de notes de commentaire par un si grand homme et que je voyais qu'il me l'avait offert, tout à ma joie, je n'ai pu me retenir, moi dont ce même vœu s'était réalisé, de proclamer à la tête de quelques-uns qui nous avaient si souvent donné des avertissements, que j'allais faire sortir de mes presses ledit écrivain. Mais ces derniers ont rendu la nouvelle publique à d'autres qui brûlent d'impatience de lire cet écrivain, si bien que tous les jours ou presque désormais, je reçois une lettre d'un tel ou d'un tel pour me le réclamer, comme s'il s'agissait d'un dû. Mais pour ma part, je réponds à tous que j'attends chaque jour un exemplaire qu'il m'a déjà promis ; toutefois, puisque dans tes dernières lettres, je vois qu'il n'en est fait aucune mention, dans le doute, je ne sais ce que je dois répondre à ces gens qui après cela me pressent.

*Cupio vero scire quo in loco sit ejusdem Domini Mureti Tacitus et quandonam speres illum nos habiturum. Eum namque auctorem quod nullibi venalis praestet diu et saepe ut imprimerem efflagitaverunt a me plurimi viri docti et studiosi neque aliud desiderabam quam ut mihi ab aliquo viro docto collatus [...] et emendatus daretur. Cum itaque ex tuis litteris superioribus tum ad me tum ad Dominum Harlemium scriptis intellexissem a tanto viro eum auctorem emendatum et notis illustratum esse mihi que oblatum viderem gavisus valde non potui abstinere quin me ejusdem voti compotem apud nonnullos eorum predicarem qui toties nos monuerant ut dictum auctorem nostris typis exprimerem. Hi vero ita hoc publicarunt aliis qui ejus auctoris desiderio tenentur ut singulis paene jam diebus ab uno vel altero litteras accipiam quibus eum a me tamquam debitum poscant. Ego vero omnibus repondeo me in dies expectare exemplar mihi jam promissum sed quoniam in tuis postremis litteris nullam hujus videam fieri mentionem dubius ego nescio quid posthac efflagitatoribus illis repondere debeam.*⁵¹

À cette époque, la renommée de Muret dépasse largement celle de Lipse. Il apparaît donc naturel que Plantin ait d'abord songé au premier pour une telle édition. Mais les lenteurs et les

⁴⁸ Muret, *Variae lectiones*, XI, 1.

⁴⁹ Jésuite vivant à Rome, né à Louvain, connu pour sa contribution à l'édition des œuvres d'Augustin parue chez Plantin en 1576.

⁵⁰ Jean Willems, recteur du collège jésuite de Louvain.

⁵¹ Plantin Christophe, *Correspondance*, 537 (lettre du 19 juin 1574), éd. par J. Denucé, vol. IV, Anvers, De Nederlandsche Boekhandel, 1914.

atermolements de Muret contraignent l'imprimeur, en plein désarroi, à confier le projet à Lipse. Quand donc ce dernier fait paraître son édition, Muret ne peut s'en prendre qu'à lui-même de cette occasion manquée. La polémique épistolaire est riche également de cet enjeu éditorial : on ne peut exclure que l'orgueil blessé de Muret se soit consolé par des accusations de plagiat.

Le maître et l'élève

Cette déception éditoriale se double d'une dimension humaine. Je pense en effet que l'aspect proprement humain de cette polémique n'est pas à sous-estimer, sans verser pour autant dans une interprétation psychologique abusive et déplacée. Il ne faut pas oublier que Lipse fut l'élève romain de Muret. Or, si l'on regarde l'unique édition que Muret donna de sa correspondance de son vivant, en 1580⁵², on s'aperçoit qu'elle ne comprend aucune lettre de Lipse. Le nom de ce dernier apparaît cependant à d'autres occasions : dans la lettre de recommandation de Cornelius Wouters à Muret⁵³, à laquelle fait suite une lettre de réponse à la fin du séjour romain de Lipse, pleine d'estime pour le jeune humaniste⁵⁴. Vers les deux tiers de l'ouvrage, se trouve également une petite contribution de Lipse en hendécasyllabes, la seule pièce en vers de tout le volume⁵⁵. Comme l'a noté Jozef IJsewijn dans un article consacré au recueil épistolaire de Muret⁵⁶, ce court poème vient à la suite d'une série de trois lettres qui glorifient les qualités littéraires du professeur. L'effet est des plus nets : Muret apparaît comme le grand maître, Lipse comme l'élève admiratif. Cette impression se trouve renforcée par l'organisation même de l'ouvrage, puisque succède à la production de Lipse une série de lettres à un jeune garçon dont Muret veut parfaire l'éducation⁵⁷. À aucun endroit du recueil, Lipse n'est présenté sous les traits du grand philologue qu'il est déjà en 1580. Muret a délibérément choisi d'occulter les talents de son disciple. Dès lors, il est permis de faire l'hypothèse que Muret a supporté avec difficulté l'aura que s'était acquise Lipse avec son édition taciteenne. D'une manière générale, signalons que l'humaniste était assez chatouilleux sur ce point : conscient de ses talents personnels, Muret se trouve souvent peu enclin à reconnaître et à apprécier les qualités de ses prédécesseurs ou contemporains. Il a tendance à enfermer les autres humanistes dans un jugement de médiocrité partagée, à quelques exceptions près.

Tradition littéraire et commerce épistolaire

Je me suis limitée jusqu'à présent à une lecture croisée et instrumentale des lettres de Muret et de Lipse. Or, il ne faut pas oublier que cette correspondance s'inscrit aussi dans la tradition littéraire de la lettre, particulièrement goûtée depuis la redécouverte à l'époque de l'humanisme des manuscrits complets de la correspondance de Cicéron, par Pétrarque pour les *Lettres à Atticus et à Quintus*, par Salutati pour les *Ad familiares*⁵⁸. Dès lors,

⁵² Muret, *Epistolae*, Cologne, Petrus Horst, et Paris, Michel Clopeiau et Robert Coulombel, 1580.

⁵³ *Ibid.*, f° 51v°-53r°.

⁵⁴ *Ibid.*, f° 53r°-v°.

⁵⁵ *Ibid.*, f° 62v°.

⁵⁶ IJsewijn Jozef, « Marc Antonius Muretus epistolographus », dans *La Correspondance d'Érasme et l'épistolographie humaniste*, Bruxelles, Éditions de l'Université, 1985, p. 188-189.

⁵⁷ Alessandro Riparo. Sur la correspondance Muret-Riparo, voir Girot J.-E., *Marc-Antoine Muret...*, *op. cit.*, p. 120-126.

⁵⁸ Sur la circulation de la correspondance de Cicéron au Moyen Âge et sa redécouverte à la Renaissance, voir Hermand-Schebat Laure, *Pétrarque épistolier et Cicéron. Étude d'une filiation*, Paris, PUPS, 2011, p. 53-94.

l'épistolographie se constitue en genre à part⁵⁹, avec ses pratiques, ses modèles antiques et bien sûr ses théories. De simple moyen de communication à distance, la lettre devient objet littéraire, destiné à passer de main en main. Ses destinataires se multiplient : le destinataire effectif, puis la *sodalitas* à laquelle ce dernier appartient, enfin le public qui se procure le recueil de lettres lors de sa publication. Derrière l'écriture de ces lettres, c'est la construction d'un *êthos* qui se joue. L'architecture du recueil de 1580 montre que Muret est parfaitement conscient de cet enjeu, au point même de manifester tout au long de sa vie une certaine réticence à publier sa correspondance⁶⁰. Il s'agit du reste de la seule anthologie épistolaire que Muret fait paraître de son vivant. De fait, nulle surprise à ce qu'il ne tienne pas à ce que certaines missives adressées à Lipse ou évoquant cette polémique soient exposées aux yeux de tous. Inversement, Lipse publie régulièrement ses centuries de lettres et ne cesse de théoriser le style épistolaire⁶¹. Il ne perd jamais de vue que ses destinataires sont potentiellement multiples : cela explique peut-être la mesure et l'élégance qu'il sait observer, mieux que Muret, dans sa correspondance. La dimension littéraire et publique de son commerce épistolaire est pour lui de l'ordre de l'évidence.

Les modalités de la polémique autour de Tacite dans la correspondance de Lipse et de Muret apparaissent mouvantes : elles vont de l'émulation philologique au différend éditorial, en passant parfois par le silence et en allant même jusqu'à la rupture, sans que les protestations d'amitié soient jamais bien loin. Cette polémique excède du reste le cadre *stricto sensu* du commerce épistolaire qui unit les deux hommes, puisqu'elle se déplace chez d'autres correspondants ainsi que sur d'autres terrains littéraires : j'ai insisté en particulier sur la place des *Variae lectiones* de Muret. Les enjeux de ce conflit, qui surgit à l'occasion de la parution du Tacite lipsien en 1574, ne se bornent pas aux seuls aspects éditoriaux ou philologiques : au-delà de ces dimensions, il ne faut pas non plus négliger les facettes humaines et littéraires qui viennent rendre plus complexe cette relation, que les lettres sont finalement impuissantes à préserver.

Juste après la mort de Muret, Lipse tente pourtant un ultime geste d'apaisement envers son ancien maître, en faisant paraître un dialogue *De recta pronuntiatione latinae linguae*, dont les deux protagonistes sont lui-même et Muret, présenté sous un jour flatteur. Cet hommage posthume de Lipse à son professeur romain doit sans doute être interprété comme la muette reconnaissance de ses torts dans la querelle tacitéenne⁶².

⁵⁹ Sur le genre de la lettre humaniste, cf. Gueudet Guy, *L'art de la lettre humaniste*, éd. par F. Wild, Paris, Honoré Champion, 2004.

⁶⁰ Girot J.-E., *Marc-Antoine Muret...*, op. cit., p. 159-170.

⁶¹ Par exemple dans la préface de sa première centurie de lettres ou dans l'*Epistolica institutio*.

⁶² IJsewijn Jozef, « Marcantonio Mureto », *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, LXVIII, 1998, p. 78.